

Poste occupé par

Vacant

Fonction

Médecin du pôle Prévention et Promotion de la santé

Positionnement dans la convention collective

Grade : médecin
Echelon : selon ancienneté

Supérieur hiérarchique direct

Directeur de la Santé Publique

AFFECTATION

Site : Wallis
Direction/Service : Santé Publique
Temps de travail : temps plein à 39h / semaine

RELATIONS FONCTIONNELLES

- Directions (générale, des soins, services supports)
- Président et vice-président de la Commission Médicale d'Agence (CMA)
- Médecins coordinateurs et cadres/responsables de pôles d'activités
- Paramédicaux

MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

Description et objectif du poste

Placé sous l'autorité du Directeur de la Santé publique, le médecin du pôle prévention et promotion de la santé est **le référent médical de la prévention et de la promotion de la santé à Wallis et à Futuna**. Il travaille en étroite collaboration avec le responsable du pôle prévention et promotion de la santé.

Il est en lien avec l'ensemble des agents du pôle de prévention et promotion de la santé, les agents des autres pôles de la Direction de la santé publique et les praticiens de l'Agence de Santé :

- prévention / soins primaires / hôpital
- santé publique / veille sanitaire et observatoire
- institutions / population / partenaires régionaux

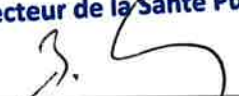
Missions Principales

1. Pilotage médical stratégique de la prévention territoriale

- Décliner opérationnellement les orientations du **Projet de santé du territoire des îles Wallis et Futuna (PST) 2024-2033 pour la partie médicale de la prévention**, en particulier :
 - prévention des maladies non transmissibles,
 - santé de la femme et de l'enfant,
 - addictions et santé mentale,
 en tenant en compte :
 - des indicateurs de santé,
 - des projections démographiques et épidémiologiques,
 - de l'impact attendu sur la morbi-mortalité évitable.
- Contribuer au **volet prévention du projet médical** de l'Agence.

2. Conception et structuration des programmes de prévention

- Participer à la conception des **programmes territoriaux intégrés** de prévention, en binôme avec le responsable du pôle prévention et promotion de la santé (objectifs, indicateurs et modalités d'évaluation), notamment sur :
 - L'obésité, le diabète, l'hypertension artérielle et maladies cardio-vasculaires,
 - L'oncologie (dépistages organisés), en lien avec le médecin référent en oncologie et les spécialistes),
 - La santé mentale et les addictions (tabac, alcool, écrans, ...) en lien avec la psychologue.
 - La santé périnatale et les 1000 premiers jours, en lien avec la cadre de la maternité et le gynécologue.

	<p>9. Formation, acculturation et montée en compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la définition des besoins en formation en prévention. • Appuyer la montée en compétences des professionnels de santé en : <ul style="list-style-type: none"> ○ prévention, ○ dépistage, ○ éducation thérapeutique, ○ repérage précoce. 	
<p>Caractéristiques particulières du poste</p>	<p>Le médecin du Pôle Prévention et promotion de la santé travaille en étroite collaboration et concertation avec le responsable de ce pôle, la Direction de la Santé Publique de l'Agence de Santé. Dans le cadre de ses missions, le médecin du Pôle communique avec les partenaires régionaux de l'Agence : l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la Communauté du Pacifique (CPS), la DASS et l'Agence Sanitaire et Sociale de Nouvelle Calédonie, la Direction de la Santé de Polynésie Française, ...</p>	
<p>COMPETENCES REQUISES</p>		
<p>Conditions d'accès au poste</p>	<p>Le poste est proposé à un médecin généraliste. Une formation et une expérience en médecine de prévention, ou médecine du travail, ou santé publique, ou diabétologie-endocrinologie, ou santé communautaire, est indispensable.</p>	
<p>Aptitudes et capacités personnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tout médecin exerçant sur les îles Wallis et Futuna doit avoir des qualités d'adaptation pour pouvoir travailler dans un environnement isolé et des conditions d'exercice compliquées du fait de l'éloignement de l'hexagone. • Capacité d'organisation, rigueur et méthode en vue de prioriser et structurer les différentes actions de prévention à mettre en œuvre après validation par la Direction. • Capacité à travailler en collaboration et concertation avec les agents de la Santé Publique dans l'intérêt de la population. • Aptitude à la supervision des équipes, à la communication et au management. • Sens de l'écoute, qualité d'empathie et de synchronisation notamment avec la population dans le cadre de l'animation des actions de prévention. • Qualités relationnelles afin de communiquer aussi bien avec les équipes médicales qu'avec l'administration ou ses différents interlocuteurs. • Investissement dans la formation du personnel de l'Agence. • Respect de l'autorité et des obligations de l'Agence. • Capacité à prendre des décisions et à se positionner vis à vis d'une analyse pertinente des données terrain. 	
<p>Date et signature du médecin</p>	<p>Rédigée par le directeur de la Santé Publique</p>	<p>Validée par le directeur général</p>
<p>Prénom NOM : Date : Signature :</p>	<p>Prénom NOM : Bruno Hiro COJAN Date : 22 avril 2026 Signature :  AGENCE DE SANTÉ TERRITOIRE DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA Directeur de la Santé Publique Dr Bruno COJAN</p>	<p>Prénom NOM : Dominique CHEVEAU Date : 22 avril 2026 Signature :</p>

Cette fiche peut être ajustée en fonction des évolutions du service et des besoins de de l'Agence de Santé.